

3PEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège Social : 23 rue Rosa Parks, 49070 BEAUCOUZE
919 168 278 R.C.S ANGERS

Décisions unanimes des associés du 31 décembre 2024

Le 31 décembre 2024, au siège social, 23 rue Rosa Parks, 49070 BEAUCOUZE

Nous soussignés :

Madame SALMA MEFTEH 100 actions

Monsieur AHMED WALI 100 actions

Total 200 actions détenues

détenant ensemble la totalité des actions émises, seuls associés de la société, prenons les décisions suivantes :

DECISION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'ensemble des Associés décide de modifier à compter du 01/01/2025 l'objet social de la Société, qui sera le suivant :

La société a pour objet

- La prise de participations au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations.
- La fourniture de toutes prestations de service aux entreprises, notamment toutes prestations administratives et de conseil.
- La centralisation des opérations de trésorerie des sociétés filiales et sous-filiales.
- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement.
- L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens meubles et immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.

DECISION : MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT L'OBJET SOCIAL

En conséquence de la décision précédente, l'ensemble des Associés décide de modifier l'Article 3 des statuts dont la rédaction sera la suivante :

ARTICLE 3

La société a pour objet

- La prise de participations au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations.
- La fourniture de toutes prestations de service aux entreprises, notamment toutes prestations administratives et de conseil.
- La centralisation des opérations de trésorerie des sociétés filiales et sous-filiales.
- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement.
- L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens meubles et immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Les Associés donnent tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Le présent acte, qui constate les décisions unanimes en date du 2 janvier 2025 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la société.

Monsieur AHMED WALI

Madame SALMA MEFTEH